

grand séminaire de Versailles, de M. l'abbé Feutrier, prêtre, secrétaire général de la grande aumônerie de France, et de M. l'abbé Latour, prêtre, vicaire de l'église paroissiale de la Madeleine de Paris, lesquels ont signé avec nous le présent, à Paris, en notre demeure, rue Duphot, N° 18, le 8 mars 1820.

Joannes-Hedricus DE FONTENAY, olim canonicus vicarius generalis Carnotensis, episcopus Nivernensis.

VERGUIN, vicarius generalis, superior seminarii Versaliensis.

F. J. H. FEUTRIER.

G. J. F. S. DELATOUR.

Le comte DE COURTARVEL DE PEZÉ, chevalier des ordres militaires de St-Louis et de St-Jean de Jérusalem, ex-député du département d'Eure-et-Loir.

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, ancien évêque de Chartres.

XI.

EXTRAIT DU DISCOURS DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE
DE POITIERS A LA CÉRÉMONIE
DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,
LE XXXI MAI MDCCLV.

« En effet, M. F., la célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une des principales gloires de la France, repose sur un double fondement, procède d'une double origine : je veux dire la crypte mystérieuse, creusée au-dessous de ce temple, et le *saint vêtement* de Marie déposé dans ce brillant reliquaire.

» A ce premier motif de la célébrité de l'église de Chartres, vint s'en ajouter un second. La monarchie